

POLITIQUE QHSE

Depuis sa création, la société GOTEC CONGO s'efforce de mettre la qualité de ses travaux et la **satisfaction** de ses clients au premier plan tout en respectant l'environnement et en assurant à nos employés et aux équipements qu'ils utilisent des conditions de sécurité optimales.

Notre engagement d'assurer à nos clients des prestations répondant à leurs attentes et notre volonté d'accroître de façon continue l'efficacité de notre organisation s'appuie sur la mise en œuvre d'une politique de progrès permanent fondée sur les principes de **Qualité, Hygiène, Sécurité, Santé et Environnement**.

La mise en œuvre de cette stratégie est de la responsabilité de chacun de nous, aussi nous demandons à chacun de s'investir comme nous le faisons pour atteindre les objectifs de notre politique qui visent :

- **La satisfaction de nos clients** : celle-ci repose sur la qualité des prestations réalisées, tant sur le plan commercial, technique et opérationnel que sur le plan administratif et implique également une communication transparente et constructive avec nos clients.
- **La prévention des risques liés à la réalisation de nos activités** : cette prévention implique un accueil induction / sécurité pour tous nos employés, une analyse préalable des risques inhérents à nos activités et des actions de formation continue auprès de nos employés en sensibilisant également nos sous-traitants
- **Le respect des normes d'hygiène, de santé et de sécurité** : le respect des normes légales et réglementaires nous permet de garantir la sécurité et l'intégrité de nos employés sur les chantiers, au travers d'actions de sensibilisation et de formation du personnel sur les risques métiers, le port obligatoire des EPI (équipements de protection individuelle), une assistance médicale et des procédures d'évacuation notamment pour nos chantiers sensibles, le contrôle régulier de la conformité de nos équipements.
- **La protection de l'environnement** : nos activités prennent également en compte la prévention des risques de pollution et la minimisation des effets de nos opérations et travaux sur l'environnement en garantissant notamment la propreté de nos chantiers et la gestion de nos déchets.

Ces orientations devront être traduites en forme opérationnelle et communiquées pour que chacun d'entre nous puisse contribuer au succès global de notre entreprise au travers notamment de la mise en œuvre de ces principes.

Nous déléguons aux Responsables de Travaux sous la coordination du Responsable QHSE, les pouvoirs nécessaires pour mettre en œuvre et suivre les objectifs que nous nous fixons. La satisfaction aux principes que nous nous sommes fixés sera contrôlée par le Responsable QHSE au travers les audits réguliers et d'indicateurs de performance. Pour atteindre nos objectifs et inscrire durablement notre entreprise dans l'amélioration continue et le progrès, la motivation, l'implication et l'action de chacun d'entre nous, sont les éléments incontournables de notre réussite.

Pointe-Noire, le 02 janvier 2024

LA DIRECTION GENERALE

